

Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP)

Feuille de route - Maîtrise avec mémoire en génie électrique

Pour tous les détails concernant l'admissibilité de l'étudiant à ces bourses et les règles d'attribution, consultez la section « Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales » de la page suivante :

<https://www.fsg.ulaval.ca/futurs-etudiants/bourses-et-couts-lies-aux-etudes/>

Notation : Sxx = xx^{ème} session d'inscription.

Nom de l'étudiant :	
Matricule :	Laboratoire :
Directeur de recherche :	Codirecteur de recherche :
Session de première inscription = S01 :	

BOURSES AU MÉRITE

L'étudiant a droit à un seul des deux versements suivants :

Montant	Mesure d'évaluation	Limite	Date	Initiales
650\$	Maintenir une moyenne d'au moins 4.00/4.33 pour les 12 crédits de cours du programme ou faire le dépôt initial du mémoire (dans ce 2 ^{ème} cas, le versement est conditionnel à l'obtention du diplôme).	Entre S01 et S03 inclusivement		

OU

Montant	Mesure d'évaluation	Limite	Date	Initiales
650\$	Dépôt initial du mémoire. Le versement est conditionnel à l'obtention du diplôme.	Entre S04 et S05 inclusivement.		